

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTGOMBAULT  
DU 9 SEPTEMBRE 2024

Nombre de Conseillers : 11

En exercice : 10

Présents : 8

Votants : 10

L'an deux mil vingt quatre, le neuf septembre à vingt heures

Se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur CONFOLANT Philippe, Maire,

Date de la convocation : 02/09/2024

Présents : Philippe GALLO. Philippe CONFOLANT. Daniel BILLARD. Serge BILLARD. Marie BOSSU. Sébastien MAUROUSSET. Anthony BOURBON. Louis de FARALS.

Absents avec pouvoirs : Didier de CACQUERAY (pouvoir à Philippe GALLO). Antoine SCHERRER (pouvoir à Serge BILLARD)

Secrétaire de séance : Marie BOSSU

Ordre du Jour

- 1) Procès verbal et délibérations afférentes du 10 juin 2024
- 2) Prévoyance employés obligatoire
- 3) Devis Columbarium
- 4) Bilans Communauté de Communes Brenne Val de Creuse
- 5) Réglementation de la publicité extérieure
- 6) Route du Centre de Loisirs (aménagement)
- 7) Remplacement poste secrétariat de Mairie 2025
- 8) Ponts – Ouvrages d'art
- 9) Participation école de musique du Blanc
- 10) ZRR - FRR
- 11) Fibre Optique
- 12) SYMCTOM
- 13) Travaux de voirie
- 14) Questions diverses

- 1) Le procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 10 juin 2024 est accepté à l'unanimité ainsi que les délibérations afférentes (N°2024-021 à 2024-024).

**(Délibération N°2024-025)**

**2) PRÉVOYANCE EMPLOYÉS**

Une participation à la garantie Prévoyance pour les Employés sera obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Il convient d'instituer la participation financière de la Commune et d'adhérer à la Convention proposée par le groupement des Centres de gestion du Cher, de l'Eure et Loir, de l'Indre et du Loir-et-Cher.

Le Conseil Municipal décide de proposer une participation à hauteur de 15 € par mois pour chaque Employé. Une délibération institue cette décision, ainsi qu'une Convention d'adhésion.

**(Délibération N°2024-026)**

### **3) BILANS Communauté de Communes Brenne Val de Creuse**

Le bilan d'activité 2023 de la Communauté Brenne – Val de Creuse est présenté aux membres du Conseil Municipal.

**(Délibération N°2024-027)**

### **4) COLUMBARIUM**

Le devis de mise en place d'un columbarium de 9 cases au cimetière communal est réactualisé pour un montant de 7 210 € TTC qui seront financés par une partie de la subvention du FAR 2024 de 2 000 €.

**(Délibération N° 2024-028)**

### **5) POSTE SECRETARIAT DE MAIRIE**

Considérant le départ à la retraite de la Secrétaire de Mairie au 1<sup>er</sup> mai 2025, un poste permanent sera créé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. L'offre publiée depuis le 23 juillet dernier arrivera à échéance au 20 septembre prochain et les candidatures seront observées après cette date.

Le cadre de la mutation sera privilégié, afin d'obtenir la meilleure connaissance du métier.

**(Délibération N°2024-029)**

### **6) POUVOIR DE POLICE SUR LE RÈGLEMENT LOCAL DE LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE**

Dans le cadre de la police de publicité qui porte sur la pose d'enseignes, en façade des commerces et services, de pré-enseignes indiquant l'emplacement des commerces ou tout autre affichage publicitaire, le Conseil Municipal avait décidé de donner la compétence à la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse. Considérant qu'au moins une Commune adhérente s'est opposée à ce transfert, chaque Commune conserve cette prérogative.

### **7) AMÉNAGEMENT ROUTE DU CENTRE DE LOISIRS**

Comme évoqué lors des précédents Conseils Municipaux des 9 avril et 10 juin 2024, un comptage de sécurité a été réalisé sur la route du Centre de loisirs afin d'étudier la sécurité à prévoir.

Les Services départementaux préconisent l'installation d'un aménagement sécuritaire du type « plateau » ainsi que la signalisation nécessaire au ralentissement de la vitesse excessive.

Les devis suivants sont présentés :

- EUROVIA Centre Loire Châteauroux :..... 18 120,00 € HT

- COLAS France Le POINCONNET :..... 19 544,99 € HT

Les ETS SETEC -DIORS n'ont pas répondu à la demande de devis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de choisir l'Entreprise EUROVIA pour un montant de 18 120 € HT, soit 21 744,00 € TTC pour ces travaux de voirie qui seront inscrits au budget 2025 et de solliciter dans ce cadre la subvention FAR 2025 du Conseil Départemental.

**(Délibération N°2024-030)**

### **8) RÉFECTION DE VOIRIE**

Les travaux de réfection de voirie ont été effectués sur la Route des Auzannes et des Berthonnières pour un montant de 6 345 € TTC.

## 9) ECOLE DE MUSIQUE DU BLANC

Lors des précédents Conseils Municipaux des 11 mars et 10 juin 2024, il avait été évoqué la demande de participation financière de la Mairie du Blanc, qui supporte l'intégralité de la charge financière (quel que soit le lieu de résidence) de l'enseignement artistique (musique, danse...) des personnes inscrites. Des réunions sont actuellement toujours en cours afin de définir la participation de chaque Commune.

## 10) PONTS –OUVRAGES D'ART

Lors du Conseil Municipal du 20 novembre 2023, la Commune avait candidaté au programme national d'évaluation des Ponts de la voie verte (Les Cloîtres et Chemin du Chatelet), ainsi que pour le mur de soutènement de la place Saint Jacques.

Les données recueillies sur le terrain permettent d'évaluer les travaux à prévoir. Aucun ouvrage ne présente de danger. Il convient de poursuivre la surveillance régulière, l'entretien courant et de prévoir des travaux dans les 5 ans à 10 ans à venir.

## 11) FIBRE OPTIQUE

Les travaux d'installation de la fibre optique sont pratiquement terminés et chacun peut se relier à la fibre avec l'opérateur de son choix. Une réunion animée par « Berry -Fibre Optique » est proposée à tous les habitants le 24 septembre à 18 H 30 à la salle intergénérationnelle de Sauzelles afin de comprendre le déroulement de ce service (document distribué aux Habitants).

## 12) SYMCTOM

Les habitants concernés par les sacs prépayés doivent dès maintenant se rendre au SYMCTOM afin de les récupérer ou téléphoner directement au 02.54.28.12.00 pour la distribution à domicile.

## 13) ZONE DE REVITALISATION RURALE

Dans le cadre du plan « France ruralité » du Gouvernement, la Commune de Fontgombault est maintenue en « Zone de Revitalisation Rurale ».

## 14) QUESTIONS DIVERSES

Il est rappelé les courses cyclistes « Trophée des Champions-Challenge national Raymond Poulidor » ainsi que le « Mini tour Blancois » du samedi 28 septembre prochain sont organisés à Fontgombault. Chaque Habitant sera informé des difficultés de stationnement et de circulation sur l'ensemble du parcours afin de gérer au mieux cet événement sportif important.

Le Maire,  
P. CONFOLANT

Le Secrétaire de séance,  
M. BOSSU

  


